

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 03335

Numéro SIREN : 904 925 864

Nom ou dénomination : ARCADE-VYV PROMOTION SUD-EST

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2022 sous le numéro de dépôt 2858



ARCADE-VYV PROMOTION SUD-EST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1175 Petite Route des Milles – 13090 Aix-en-Provence

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JANVIER 2022**

L'an deux mille vingt deux le 25 janvier à 14h30, les Associés de la société Arcade-VYV Promotion Sud-Est se sont réunis par visioconférence en Assemblée Générale, sur convocation qui leur a été faite par le Président du Conseil d'administration, le 17 janvier 2022.

Etaient présents

- La SFHE, représentée par Monsieur Denis BONNETIN ;
- La SCCI ARCADE-VYV, représentée par Monsieur Jacques WOLFROM ;
- Le Logis Corse, représentée par Monsieur Jean-Pierre ROGER ;
- Arcansud, représentée par Madame Johanna COANT ;
- Arche Immobilier, représentée par Monsieur Marc SIMON.

Monsieur Denis BONNETIN préside la séance, et rappelle que l'Assemblée est réunie ce jour afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I. Nomination des nouveaux Administrateurs de la Société ainsi que de leurs représentants :

1. Nomination de la société la SFHE en qualité d'administrateur représentée par Monsieur Denis BONNETIN, Président Directeur Général ;
2. Nomination de la société Le Logis Corse, en qualité d'administrateur représentée par Monsieur Jean-Pierre ROGER, Directeur Général ;
3. Nomination de la société Arche Immobilier, en qualité d'administrateur représentée par Monsieur Marc SIMON, Président ;
4. Nomination de la société SCCI Arcade-VYV, en qualité d'administrateur représentée par Monsieur Jacques WOLFROM, Directeur Général ;
5. Nomination de la société Arcansud, en qualité d'administrateur représentée par Madame Johanna COANT, Directeur Général ;

[...]

PREMIERE RESOLUTION (nomination de la SFHE en qualité d'Administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter du 25 janvier 2022 la Société Française d'Habitations Economiques (SFHE), Société anonyme de HLM sis 1175 Petite Route des Milles, 13090 Aix-en-Provence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence n° 642 016 703, en qualité d'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votes exprimés.

DEUXIEME RESOLUTION (nomination du Logis Corse en qualité d'Administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter du 25 janvier 2022 la Société Le Logis Corse, Société coopérative de HLM sis 2B Avenue de la Libération, 20600 Bastia, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia n° 310 288 568, en qualité d'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

3EME RESOLUTION (nomination d'Arche Immobilier en qualité d'Administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter du 25 janvier 2022 la Société Arche Immobilier, Société par actions simplifiée sis 59 Rue de Provence 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° 327 004 016, en qualité d'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

4EME RESOLUTION (nomination de la SCCI Arcade-VYV en qualité d'Administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter du 25 janvier 2022 la SCCI Arcade-VYV, Société anonyme coopérative sis 59 Rue de Provence 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° 572 179 828, en qualité d'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

5EME RESOLUTION (nomination d'Arcansud en qualité d'Administrateur de la Société)

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter du 25 janvier 2022 la Société Arcansud, Société anonyme coopérative sis 1175 Petite Route des Milles, 13090 Aix-en-Provence, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence n° 497 220 434, en qualité d'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

[...]

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**





**ARCADE-VYV PROMOTION SUD-EST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 1175 Petite Route des Milles – 13090 Aix-en-Provence

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 JANVIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 25 janvier à 15h30, Les Administrateurs de la société ARCADE-VYV PROMOTION SUD-EST, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est sis au 1175 Petite route des Milles – 13090 Aix-en-Provence, immatriculée au R.C.S d'Aix-en-Provence n°904.925.864, se sont réunis au siège social de la Société, sur convocation faite par courriel le 19 février 2022 par le Président du Conseil d'Administration.

Sont présents ou représentés :

- La société SFHE, elle-même représentée par son Directeur Général Monsieur Denis BONNETIN ;
- La société SCCI ARCADE-VYV, elle-même représentée par son Directeur Général Monsieur Jacques WOLFROM ;
- La société ARCHE IMMOBILIER, elle-même représentée par son Président Monsieur Marc SIMON ;
- La société Le Logis Corse, elle-même représentée par son Directeur Général Monsieur Jean-Pierre ROGER ;
- La société ARCANSUD, elle-même représentée par son Directeur Général Madame Johanna COANT.

Monsieur Nicolas CAYOL préside temporairement la séance en sa qualité de Président de la société, en attendant de soumettre au vote l'élection du nouveau Président du Conseil d'Administration.

[...]

I. VIE SOCIALE ET ORGANISATION

1. Désignation du nouveau Président du Conseil d'Administration

Le Président de la société rappelle que Monsieur Denis BONNETIN a transmis lors de l'Assemblée Générale tenue ce jour, une lettre de démission de son mandat de Président du Conseil d'Administration de la Société.

Le siège étant vacant, il est proposé aux Administrateurs de désigner la société anonyme d'HLM la S.F.H.E Président du Conseil d'Administration.

- ➔ Après soumission au vote, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, de désigner la société S.F.H.E Président de la Société.

[...]

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

